



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving PWGSC/TPSGC reception des  
soumissions  
Victory Building/Édifce Victory  
Room 310/pièce 310  
269 Main Street/269 rue Main  
Winnipeg  
Manitoba  
R3C 1B3  
Bid Fax: (204) 983-0338

**REQUEST FOR PROPOSAL**  
**DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> Furniture	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> ET025-203226/A	<b>Date</b> 2020-04-08
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> PSPC-ET025-203226	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$WPG-006-11014	
<b>File No. - N° de dossier</b> WPG-9-42217 (006)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-05-12</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Central Daylight Saving Time CDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Graham, Danielle	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> wpg006
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (204) 292-2872 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (204) 983-7796
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> 400 St Mary Ave Winnipeg MB R3C 4K5	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada - Western  
Region  
Victory Building/Édifce Victory  
Room 310/pièce 310  
269 Main Street/269 rue Main  
Winnipeg  
Manitoba  
R3C 1B3

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

### **SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

#### **Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? *Dans l'affirmative, l'utilisateur désigné doit remplir et envoyer le formulaire de produits manufacturés particuliers à la Direction générale des approvisionnements (DGA). Si le formulaire est approuvé, en conserver une copie au dossier et passer à l'étape 2.*

#### **Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels (l'utilisateur désigné (UD) doit cocher la case applicable)**

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

#### **Étape 3. Marché général ou SAEA (l'utilisateur désigné doit cocher la case appropriée)**

Achats en vertu de la SAEA :

Contenu canadien

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme répondant à la définition de « contenu canadien » dans son AMA. Le Canada pourrait privilégier les soumissions proposant des produits avec cette désignation.

---

## Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Guide des Clauses et Conditions pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

**Exigences en matière de sécurité : aucunes**

## Évaluation des soumissions

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et de RIDI (inscrire le nom de l'entreprise ou du consultant) évaluera les soumissions.

<b>Invitation à soumissionner publiée par :</b>	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
<b>clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission</b> Les soumissions doivent être soumises aux dates et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	<a href="#">Voir page 1</a>
À l'emplacement physique ( <i>le cas échéant</i> )	<a href="#">Voir page 1</a>
Option de soumission supplémentaire service epost Connect:	<a href="mailto:ROReceptionSoumissions.WRBidReceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca">ROReceptionSoumissions.WRBidReceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca</a>
<b>Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	5 jours ouvrables

## SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b> Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
-----------	--

<b>2.</b>	<b>Exigence en matière de sécurité</b> (l'alinéa coché s'applique)	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.	
a.		<b>L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.</b> Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.		<b>Une cote de sécurité est exigée.</b> L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.</b>
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>	
4.1	<b>Autorité contractante (utilisateur désigné)</b>	
	Nom :	Danielle Graham
	Titre :	Spécialiste en approvisionnement
	Ministère, organisme ou société d'État :	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada opérant sous Services publics et Approvisionnement Canada
	Adresse :	269, rue Main, pièce 310, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B3
	N° de téléphone :	204-298-2872 / <a href="mailto:danielle.graham@pwgsc-tpsgc.gc.ca">danielle.graham@pwgsc-tpsgc.gc.ca</a>
	Courriel :	
4.2	<b>Chargé de projet</b> ( <i>à remplir à l'attribution du contrat</i> ) <i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i>  <i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
<b>5.</b>	<b>Modalités de paiement</b>	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
<b>6.</b>	<b>Facturation</b> ( <i>facultatif</i> )	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i>	
	Adresse :	

<b>7.</b>	<b>Période du contrat</b>
	La période du contrat est 6 mois après la dernière date de livraison et installation.

**ANNEXE A  
BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

1. Sélection de la catégorie

<p><b>Règle de combinaison de catégories :</b></p> <p>Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :</p> <p>La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.</p> <p><i>(Les utilisateurs désignés doivent identifier lesquelles des catégories suivantes seront combinées pour des raisons de compatibilité.)</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Catégorie 1</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Catégorie 2</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Catégorie 5</b></p> <p><b>Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.</b></p>
<p><b>Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :</b></p> <p>L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.</p> <p>Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.</p> <p>Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.</p> <p>Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.</p>
<p>Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques</p>

## 2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

**\*\*Veuillez-vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.\*\***

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

### Catégorie(s) de produits : 1, 2

**Tableau 1 — Tableau des produits**

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
<b>Catégorie 1a</b>						
	Voir l'annexe C et les plans d'étage.					
<b>Catégorie 1b</b>						
1	1bFFHREC24L72WNOLNY	WSF-1 – Retour pour poste de travail Systèmes autostables, Surfaces de travail à hauteur fixe (stratifié), Rectangulaire, Piètement en C 610mm (24") P x 1830mm (72") L x 737mm (29") H CLOISON D'INTIMITÉ ET MATÉRIEL: Non PANNEAUX DE FOND: Stratifié ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES TEL QUE SPÉCIFICATIONS: Non <b>PASSE-CÂBLES: Non</b>	48			
2	1bFFHREG24L72WNOLNY	WSF-2 – Retour de bureau Systèmes autostables, Surfaces de travail à hauteur fixe (stratifié), Rectangulaire, Support 2 côtés pleine hauteur 610mm (24") P x 1830mm (72") L x 737mm (29") H CLOISON D'INTIMITÉ ET MATÉRIEL: Non	52			

		PANNEAUX DE FOND: Stratifié ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES TEL QUE SPÉCIFICATIONS: Non <b>PASSE-CÂBLES: Non</b>				
3	1bFFHREC24L60WNOLNY	WSF-4 - Retour pour poste de travail Systèmes autostables, Surfaces de travail à hauteur fixe (stratifié), Rectangulaire, Piètement en C 610mm (24") P x 1524mm (60") L x 737mm (29")H CLOISON D'INTIMITÉ ET MATÉRIEL: Non PANNEAUX DE FOND: Stratifié ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES TEL QUE SPÉCIFICATIONS: Non <b>PASSE-CÂBLES: Non</b>	7			
4	1bSPBMCAA1524XXYKXX	PED-1 Caissons pour poste de travail Caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur Mobile Roulettes Métal peinturé 381mm(15")L x 610mm(24")P COUSSINS REMBOURRÉS: Oui SERRURES: Avec clef	55			
5	1bSPBMCAL1524XXYKXX	PED-2 Caissons pour bureau Caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur Mobile Roulettes Stratifié 381mm (15")L x 610mm(24")P COUSSINS REMBOURRÉS: Oui SERRURES: Avec clef	52			
6	1bSPSCLGA242454XSXX	PST-1 – Porte gauche Tour de rangement personnel Rangement avec portes Patins réglables Métal peinturé 610mm (24") P x 610mm (24") L x 1370mm (54") H SERRURES: avec clef	23			
7	1bSPSCLGA242454XSXX	PST-1 – Porte droit Tour de rangement personnel Rangement avec portes Patins réglables Métal peinturé 610mm (24") P x 610mm (24") L x 1370mm (54") H SERRURES: avec clef	22			
8	1bSPSCLGL242466XSXX	PST-2 - Porte gauche Tour de rangement personnel Rangement avec portes Patins réglables Stratifié 610mm (24") L x 610mm (24") P x 1676mm (66") H SERRURES: avec clef	24			
9	1bSPSCLGL242466XSXX	PST-2 - Porte droit Tour de rangement personnel Rangement avec portes Patins réglables Stratifié 610mm (24") L x 610mm (24") P x 1676mm (66") H SERRURES: avec clef	28			

Catégorie 2					
1	2WSSREXXL30L48BELXX	THAE-1 Poste de travail Surfaces de travail individuelles à hauteur réglable Position assise ou debout Rectangulaire, avec gestion de câbles, Stratifié 760mm (30") P x 1220mm (48") L x 584-1237mm (23-48.7mm) H CONTRÔLE: Électrique	56		
2	2WSSREXXL30L54BELXX	THAE-2 Bureau Surfaces de travail individuelles à hauteur réglable Position assise ou debout Rectangulaire, avec gestion de câbles, Stratifié 760mm (30") P x 1372mm (54") L x 584-1237mm (23-48.7mm) H CONTRÔLE: Électrique	52		

**Tableau 2 – Livraison**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	400 avenue Ste Mary Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5	2020-07-15	[En dehors]	_____ : semaines  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA  **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.  <i>Ajouter des lignes au besoin.</i>				Total des livraisons :	\$

**Tableau 3 – Installation**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$

1	400 avenue Ste Mary Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5	2020-07-15	[Normales]	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison  Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.  **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.  <i>Ajouter des lignes au besoin.</i>				Prix total de l'installation :	\$

**Tableau 4 – Produit optionnel**  Ne s'applique pas.  
*Le cas échéant, copier/coller/modifier à partir du tableau 1.*

**Tableau 5 – Livraison optionnelle**  Ne s'applique pas.  
*Le cas échéant, copier/coller/modifier à partir du tableau 2.*

**Tableau 6 – Installation optionnelle**  Ne s'applique pas.  
*Le cas échéant, copier/coller/modifier à partir du tableau 3.*

**Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

<b>1.</b>	<b>Éléments de finition standard</b>	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.  Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.  L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b> <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i>  <i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	à l'arrière de 400 avenue Ste Mary Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
B	Plateforme	Non
C	Ascenseur	Non
D	Porte	Oui
E	Monte-charge	Non
F	Autre (préciser)	Un élévateur peut être utilisé hors des heures normales de bureau seulement. Doit être réservé par l'entrepreneur.

<b>3.</b>		<b>Continuité des attestations</b>
		Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.  Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.
3.1		Dispositions relatives à l'intégrité
3.2		Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4		Conformité du produit
3.5		L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

**Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA	\$
5	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4)</b>	\$
6	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 4) :</b> <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
7	<b>Taxes applicables :</b> <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
8	<b>Coût estimatif total :</b> <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

\* Taxes applicables en sus.

**Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

**ANNEXE B**  
**EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

Aucune exigence relative à la sécurité n'est associée au présent contrat.

**ANNEXE C  
PLAN(S) D'ÉTAGE**

**INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :**

Pour les produits de la catégorie 1a, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) le ou les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;
- b) une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans le ou les plans d'étage.

La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :

- les numéros de pièces du fournisseur, y compris les produits non disponibles qui font partie de cette catégorie;
- de brèves descriptions des produits;
- les quantités;
- prix unitaires fermes.

\*\*\*\*Les produits de catégories autres que la catégorie 1a sont affichés sur le plan d'étage à titre informatif uniquement\*\*\*\*

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend toutes les composantes et les catégories de la catégorie 1a, conformément aux plans d'étage, aux détails des cloisons, aux modèles des cloisons et/ou à l'aménagement des postes de travail énoncés à l'annexe C.

**\*À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur ».**

**Exigence de la catégorie 1a :**

**1) Plan(s) d'étage**

\*\*\*Se reporter au plan d'étage en format PDF et/ou AutoCAD ci-joint\*\*\*

**2) Détails des cloisons**

- a. la hauteur de tous les panneaux nécessaires : *hauteur depuis la base, hauteur supplémentaire pour isoler la surface de travail et hauteur pour une certaine intimité quand on est assis*;
- b. lorsqu'une alimentation est nécessaire, *si elle se trouve en dessous ou au-dessus* de la surface de travail; si un regroupement de postes de travail doit comprendre des cloisons partagées avec un côté alimenté et l'autre non, ces cloisons doivent avoir une alimentation électrique.
- c. type d'alimentation électrique : *un module d'alimentation ou des colonnes d'alimentation*.

**3) Modèles de cloisons ou aménagement des postes de travail**

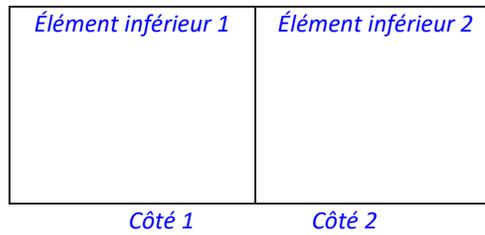
\*\*\*Se reporter aux modèles de cloison ou à l'aménagement des postes de travail\*\*\*

**a. Modèle de cloison**

\*\*\*Se reporter au plan d'étage en format PDF et/ou AutoCAD ci-joint\*\*\*

Modèle de cloison

<i>Élément supérieur 1</i>	<i>Élément supérieur 2</i>
----------------------------	----------------------------



**b. Aménagement(s) des postes de travail**

*\*\*\*Se reporter au plan d'étage en format PDF et/ou AutoCAD ci-joint\*\*\**

- Le plan d'étage a préséance sur toute divergence avec les aménagements de postes de travail.
- Lorsque deux postes de travail types ou plus ont une colonne de cloison commune, les éléments de finition intérieurs du poste de travail doivent être tels qu'ils sont décrits dans les Feuilles de données types et **AUCUNE CLOISON NE DOIT ÊTRE SUPERPOSÉE. S'il n'y a pas de poste de travail adjacent, veuillez-vous reporter à la Feuille de données pour les critères relatifs au fini.**
- Si un poste de travail type est muni d'une source d'alimentation et que l'autre poste de travail ne l'est pas — une source d'alimentation sera requise pour les deux postes. Inclure l'aménagement des postes de travail (sous la forme de feuilles de données typiques ou de dessins en 3-D) ici ou sous forme de pièce jointe distincte de cette IAS.

**ANNEXE D**  
**Spécifications supplémentaires, certifications**

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA (*s'il y a lieu*) qui fait partie du besoin.

**1. Spécifications**

*L'utilisateur désigné doit inclure, le cas échéant, des renseignements supplémentaires en plus des spécifications génériques à l'annexe A, comme les exigences d'essai et de rendement, les finis, etc.*

**2. Attestation**

**.1 Conformité des produits non disponibles**

**2.1 Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

\_\_\_\_\_  
Signature du fournisseur

\_\_\_\_\_  
Date

**Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.





